

Colloque E-PAIR 2017



GAPEM 3 RÉGION POITOU-CHARENTES

**A PROPOS D'UN EXEMPLE DE COOPÉRATION ENTRE
ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET MÉDECIN TRAITANT,
RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT POSSIBLE DE CE
TYPE D'APPROCHE**

JEAN-LUC JULINET

YANN FENIOU

GAPEM



- Groupe d'analyse des pratiques en équipes médicales, regroupant médecins du travail et IDEST
- 5 médecins , 7 infirmiers-ères
- Créé en janvier 2017



- Monsieur T – 53 ans
- Cuisinier-pâtissier en restauration collective depuis 2001
- Affecté au restaurant du personnel d'une collectivité territoriale
- Anxiété importante sur différents professionnels



- Suivi par médecin de prévention et IDEST de février à mai 2015
 - ✓ échanges écrits avec le médecin traitant

- Suivi par IDEST seul en l'absence de médecin de juin 2015 à juin 2016
 - ✓ Alerte par IDEST le 10 février 2016

- Suivi par nouveau médecin de prévention et IDEST à compter de juin 2016
 - ✓ Echanges écrits avec le médecin traitant
 - ✓ Échange téléphonique entre médecins
 - ✓ Nouvelle alerte en novembre 2016

Présentation de la discussion au sein du GAPEM



Nous avons choisi ce cas clinique puisqu'il rend compte d'une situation

- - Où l'infirmier et le médecin ont eu chacun à intervenir au sein de la collectivité et à adresser l'agent / patient vers son médecin généraliste.
- - Où le médecin de prévention et le médecin traitant ont eu l'opportunité de croiser leur compréhension de la situation de santé de monsieur T. à l'occasion d'un échange téléphonique.
- - Où il a été possible d'articuler une prescription individuelle travaillée avec le médecin généraliste (contre indiquer la mission d'adjoint au responsable de cuisine) avec l'alerte pour prendre en compte la situation de l'équipe dans son ensemble.

Présentation de la discussion au sein du GAPEM



- Nous avons débattu de l'intérêt de la collaboration entre l'équipe pluridisciplinaire et le médecin généraliste

- du point de vue de l'équipe santé travail
 - ✓ Qu'est-ce qu'on attend de la collaboration médecin du travail / médecin traitant ?
 - ✓ À quel moment l'équipe Santé Travail a-t-elle besoin du médecin traitant ?
 - ✓ Selon quelles modalités?

Discussion au sein du GAPEM



Finalité de cette collaboration pour l'équipe santé travail

Discussion au sein du GAPEM



- Adresser le salarié à son médecin pour évaluation de son état de santé et prise en charge thérapeutique.
- Adresser le salarié pour arrêt de travail.
- Expliquer si besoin les procédures particulières pouvant être activées (statut particulier de la Fonction Publique, Besoin de RQTH, ...)
- Expliciter les contraintes du poste de travail, la problématique santé / travail et présenter les perspectives dégagées avec le salarié lorsqu'elles existent.
- Servir de trace.

Discussion au sein du GAPEM



Modalités pratiques des échanges

Discussion au sein du GAPEM



- Contact téléphonique
- Ecrit

Discussion au sein du GAPEM



Freins

Discussion au sein du GAPEM



- Méconnaissance des métiers de chacun ? Quelle perception avons-nous du travail de l'autre ?
- Œuvre-t-on dans le même intérêt ?
- Question pratique de disponibilité, d'opportunité, du bon moment.